

# Révision de la charte du Parc

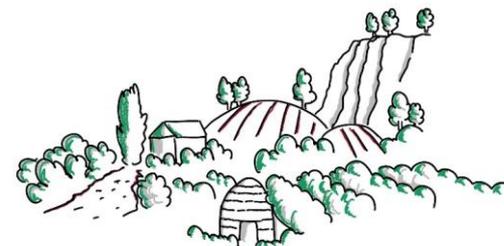
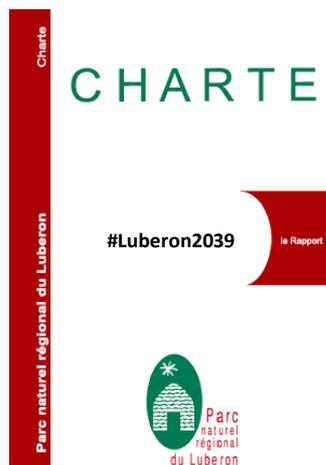
C'est aujourd'hui que se construit le territoire de demain !



## Information auprès du Conseil municipal

### 4 objectifs

- ✓ Partager le travail des délégué(e)s du Parc à l'ensemble des élus.
- ✓ Faire connaître en amont le contenu (en cours) de la future charte 2024-2039.
- ✓ Faire remonter à l'exécutif et à l'équipe technique du Parc des questionnements ou des commentaires.
- ✓ Identifier les élus à associer lors de l'écriture des fiches-mesures en plus des délégués du Parc.





# Bienvenue!

manuká

## 3<sup>ème</sup> comité de pilotage #LUBERON2039

**C'est aujourd'hui que se construit le territoire de demain !**

**Elaboration de la charte 2024-2039 – Orientations et mesures**

Mardi 8 juin 2021 à Apt





# Un comité de pilotage...

- ...ouvert aux **100 communes** du périmètre de révision,
- ...un **moment d'échange** entre élus,
- ...qui se réunit aux **étapes clés** de la démarche,
- ...qui **prépare les décisions** du Comité syndical.

## Il est réuni aujourd'hui pour :

- > faire une **rétrospective** de la révision de la charte,
- > acter les propositions **d'orientations et de mesures** à proposer lors du Comité syndical.



Parc  
naturel  
régional  
du Luberon

#Luberon2039

CONSTRUISONS  
NOTRE AVENIR

# Rétrospective en images

## 2019, une année de lancement



2019

2020

2021





# 2020, une année particulière



2019  
2020  
2021



### Malgré la crise, la charte du Parc est toujours en révision

Les équipes du PNR du Luberon ont prévu d'aller à la rencontre des habitants en 2021

**Le domaine de la Thomassine est toujours actif**

**Une plateforme en ligne pour les contributions citoyennes**

En 2020, les équipes du PNR du Luberon ont continué de travailler sur la révision de la charte du Parc. Malgré la crise sanitaire, les équipes ont pu aller à la rencontre des habitants en 2021. Le domaine de la Thomassine est toujours actif. Une plateforme en ligne a été mise en place pour permettre aux citoyens de contribuer à la révision de la charte.



### ENSEMBLE IMAGINONS LE PARC DE DEMAIN #Luberon2039

Parc naturel régional du Luberon. Une autre vie s'invente ici.

www.parcduluberon.fr

### RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

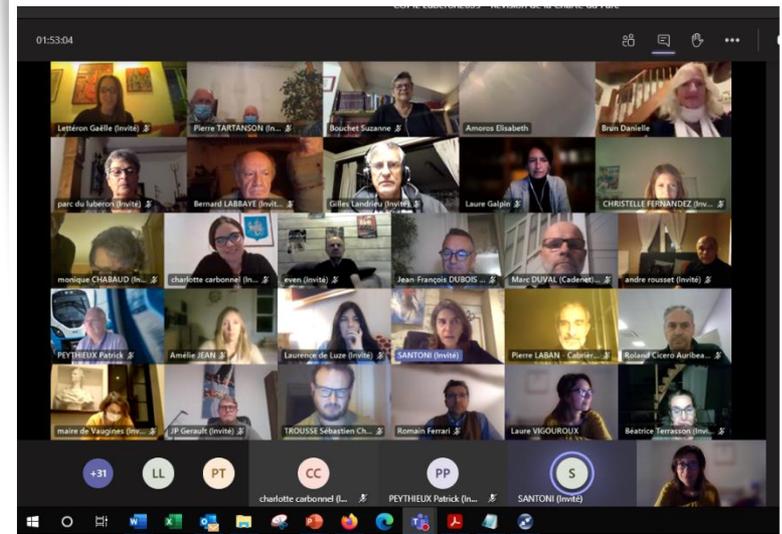
Présentation de territoire

www.parcduluberon.fr

### ENSEMBLE DISCUTONS DE L'AVENIR DU TERRITOIRE #Luberon2039

Parc naturel régional du Luberon. Une autre vie s'invente ici.

www.parcduluberon.fr



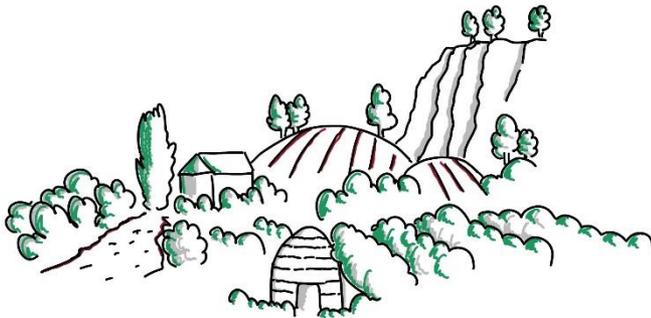
# 2021, une année intense



2019  
2020  
2021

**8 avril 2021**

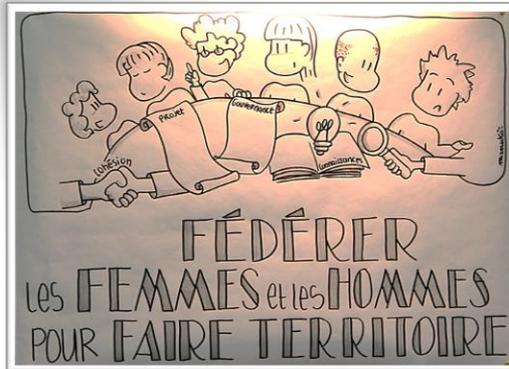
Validation de l'ambition et des défis de la charte 2024-2039



# 6 grands défis stratégiques à relever



2019  
2020  
2021



# 2021, une année intense



2019  
2020  
2021



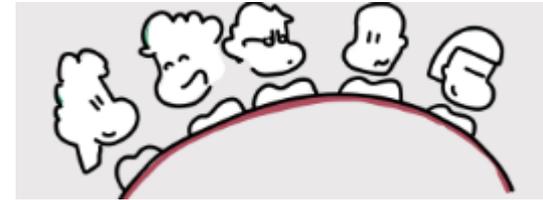


# 2021, une année intense



2019  
2020  
2021

**27 mai 2021**  
Forum #Luberon2039



*les  
sujets  
importants*





# Les grandes étapes à suivre

Comment a évolué le territoire depuis 2009 ? > **Diagnostic et évaluation**

Quels sont les enjeux d'aujourd'hui et de demain ? > **Concertation**

Quel avenir désire-t-on ? > **Ambition**

Comment rendre cet avenir réalisable ? > **Défis**

Quelle direction faut-il prendre et sur quels sujets ? > **Orientations**

Qui fait quoi ? Où ? Comment ? > **Mesures + plan de Parc**



Nov. à mars

**Partager,**  
enrichir le  
diagnostic  
et  
l'évaluation



8 avril

**Se projeter  
à horizon  
2039**  
Validation de  
l'ambition et  
des défis à  
relever



Avril-mai

**Mandat de  
participation**  
Discussions  
autour d'un  
projet de  
territoire



27 mai

**Forum  
mixte**  
Débat  
d'orientations  
et mesures



8 juin

**Définir le cadre  
de rédaction**  
Validation du  
pré-sommaire  
orientations /  
mesures



Jun à  
novembre

Ateliers de  
rédaction



Décembre

Diffusion  
pour avis



Janvier  
2022

**Validation  
du projet de  
charte**



Février  
2022

**Transmission**  
auprès des  
instances  
régionales et  
nationales



8 juin 2021

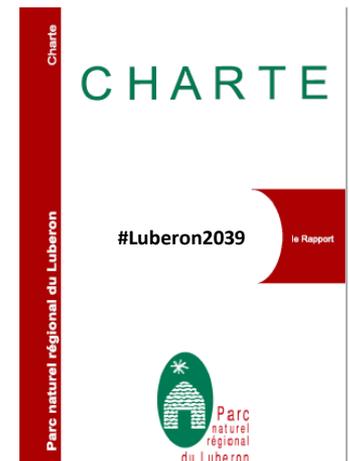
**C'est aujourd'hui que se construit le territoire de demain !**

Elaboration du pré-sommaire : les orientations et les mesures

## Une charte

... est constituée d'un **rapport**, d'un **plan de Parc**  
... formule des **engagements** pour les collectivités  
... définit le **positionnement** du syndicat mixte

- **Obligations réglementaires**
- Prise en compte ambitieuse des **enjeux** du territoire
- Dispositions en termes de **gouvernance, moyens, engagements** des signataires
- Projection sur **15 ans**





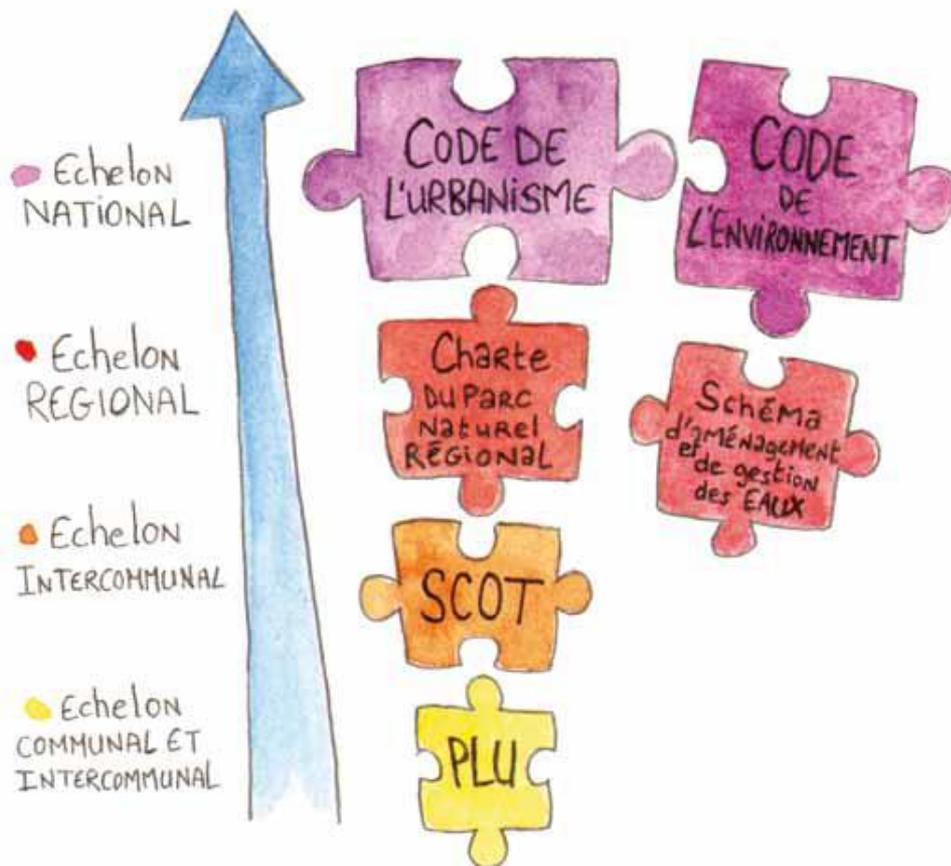
# Le contenu d'une charte

## La charte doit obligatoirement :

- Prévoir des mesures de protection des **patrimoines** naturels et culturels
- Et des **objectifs de qualité paysagère** et de préservation et restauration de la **trame verte et bleue**
- Des orientations en matière **d'urbanisation**, d'encadrement de la **publicité**, des **véhicules à moteur** en espaces naturels

# La portée juridique de la charte d'un Parc

La charte ne s'impose pas aux tiers, elle engage les signataires, elle a une forte portée politique. C'est un contrat coconstruit et librement consenti.



> être compatible  
avec les documents  
de planification



Le Parc naturel régional du Luberon, reconnu Géoparc mondial et Réserve de biosphère par l'UNESCO, s'engage avec sa nouvelle charte dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable adoptés par l'ONU en 2015.



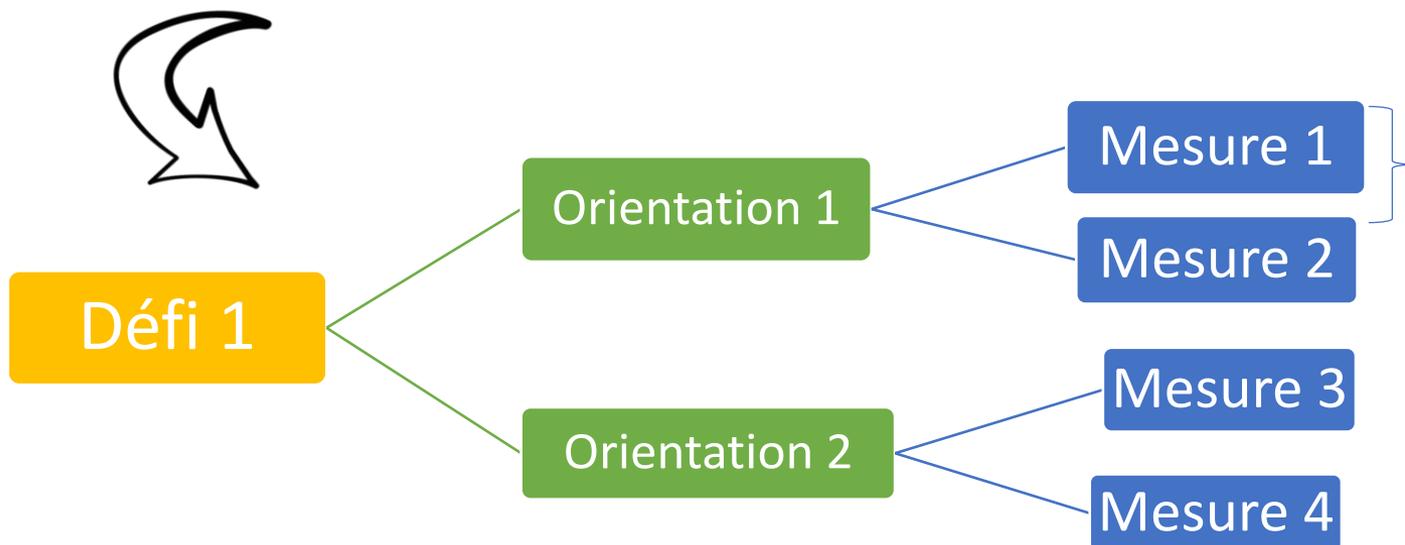
**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



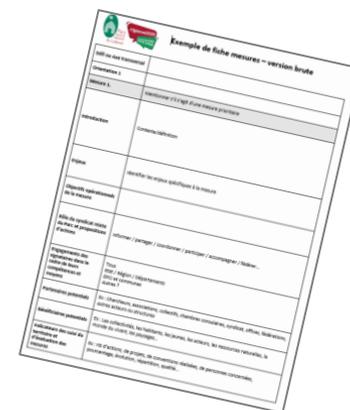
# Comment est construite une charte ?

Projet stratégique

Enjeux > défis + périmètre + modalités de gouvernance



Types d'actions,  
calendrier,  
engagements, rôle du  
syndicat mixte,  
indicateurs...



Mesure	Description	Responsable	Date de mise en œuvre	Statut
Mesure 1				
Mesure 2				
Mesure 3				
Mesure 4				

L'avant-projet se décline en 6 défis, 19 orientations et 53 mesures.  
C'est un projet qui engage l'ensemble des collectivités, et pas seulement le syndicat mixte.

# Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire

## Pourquoi ?

- **Travailler ensemble pour faire face aux enjeux d'avenir** : élus, techniciens, scientifiques, professionnels, institutionnels, associations, citoyens...
- **Mener un travail sur 15 ans malgré la discontinuité des mandats politiques.**
- **Avoir un territoire cohérent et unifié** : limites administratives, compétences, projet de territoire, communication...
- **Rechercher la complémentarité** des forces vives, partager les difficultés et les réussites au sein de son territoire et avec l'extérieur.
- **Faciliter la connaissance** : pour aider à la décision, pour transmettre, pour mesurer...

## Points débattus/ à débattre :

- Comment maintenir un conseil des associations et de développement ?
- Comment mobiliser les élus et mieux impliquer les citoyens ainsi que les instances consultatives dans la vie du Parc ?
- Au vu de l'extension, doit-on modifier le nom du Parc ?



# Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire

Orientations et mesures validées sur le principe par le Comité syndical (8 juin 2021)

## **Orientation 1. Construire une gouvernance de la transition**

Mesure 1 Mettre en œuvre une gouvernance partagée

Mesure 2 Organiser et promouvoir un projet politique de long terme

## **Orientation 2. Renforcer la cohésion territoriale et les coopérations autour du projet Parc**

Mesure 3 Renforcer et valoriser les synergies entre les acteurs et les initiatives du territoire

Mesure 4 Participer à la coopération régionale, nationale et internationale autour de l'effort de transition

## **Orientation 3. Développer et partager la connaissance du territoire**

Mesure 5 Maintenir la production de la connaissance scientifique, technique et « d'usage »

Mesure 6 S'appuyer sur les outils et les enrichir pour rassembler et faire vivre les connaissances

## Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout

### Pourquoi ?

- « **Le Parc est à la fois plus urbain et plus rural que les autres, avec des enjeux de développement qui peuvent être hétérogènes sur le territoire.** » extrait INSEE
- Une démographie qui décline dans certains secteurs.
- Des résidences secondaires qui gagnent du terrain, pouvant concurrencer l'accès au logement.
- Des règles nationales et régionales plus strictes à respecter (SRADDET) : urbanisme, énergie, logement...
- Une vocation agricole en perte de vitesse.
- Des craintes sur l'implantation de projets industriels promouvant les ENR.
- Une volonté de maintenir un territoire habité, dynamique mais préservé.

### Points débattus/ à débattre :

- Comment maintenir une vie de village sans avoir recours à la consommation d'espace ?
- Comment une commune peut contribuer localement aux enjeux économiques ou liés à l'énergie sans dénaturer son authenticité ?

# Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout

Orientations et mesures validées sur le principe par le Comité syndical (8 juin 2021)

## Orientation 4. Réinventer l'aménagement des espaces de façon ambitieuse et innovante pour garantir un cadre de vie résilient

- Mesure 7 Garantir la compatibilité des documents de planification avec la charte et la cohérence des documents entre eux
- Mesure 8 Aménager le territoire dans le respect de ses patrimoines et spécificités locales
- Mesure 9 Considérer les sols comme un patrimoine à transmettre : affirmer la vocation préférentielle des sols en limitant la consommation d'espace

## Orientation 5. Assurer la reconquête et le renouvellement des espaces urbains tout en intégrant la valorisation des activités

- Mesure 10 Prendre en compte les spécificités des villes
- Mesure 11 Maintenir l'authenticité et le dynamisme des centres urbains et accompagner leur renouvellement
- Mesure 12 Augmenter l'exigence de qualité de la planification des extensions urbaines

## Orientation 6. Offrir des logements de qualité et accessibles à toutes les populations

- Mesure 13 Accompagner la rénovation de l'habitat et la production de logements diversifiés dans les villes et villages
- Mesure 14 Favoriser la production de logements sains, économes et intégrés à leur environnement

## Orientation 7. Accompagner le développement et l'implantation des énergies renouvelables

- Mesure 15 Accroître le rythme de développement des ENR tout en respectant la vocation des sols, le paysage, les espaces agricoles et naturels
- Mesure 16 Expérimenter de nouveaux modes de production, de distribution ou de stockage des énergies renouvelables

## Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant

### Pourquoi ?

- Le territoire est remarquable pour ses patrimoines naturels et culturels = socle d'attractivité.
- « Cette nature doit être protégée, car la nature nous protège. » Ministère de l'Écologie
- Des enjeux autour des ressources (eaux, forêts), mais aussi pour préserver la biodiversité des écosystèmes et des espèces.
- Le patrimoine culturel est à la fois matériel et immatériel, il participe à l'identité de notre territoire.
- Les paysages sont l'expression d'un cadre de vie, des spécificités d'un territoire, d'une attractivité.

### Points débattus/ à débattre :

- Comment définir les biens communs ?
- Quelles marges de manœuvre des collectivités pour protéger un patrimoine ou une ressource ?



# Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant

Orientations et mesures validées sur le principe par le Comité syndical (8 juin 2021)

## Orientation 8. Renforcer la concertation pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques

- Mesure 17 Garantir la disponibilité et la qualité de la ressource en eau pour assurer sa distribution équitable
- Mesure 18 Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les écosystèmes humides

## Orientation 9. Préserver les écosystèmes et le patrimoine géologique, gérer durablement les forêts et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- Mesure 19 Protéger et valoriser le patrimoine géologique
- Mesure 20 Garantir une gestion durable des écosystèmes forestiers
- Mesure 21 Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques
- Mesure 22 Accompagner les projets et activités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines
- Mesure 23 Protéger le patrimoine génétique des espèces cultivées

## Orientation 10. Préserver et valoriser la grande richesse du patrimoine culturel

- Mesure 24 Préserver l'identité architecturale, urbaine et paysagère et accompagner leurs évolutions
- Mesure 25 Coordonner les actions de conservation du patrimoine rural et archéologique
- Mesure 26 Préserver et valoriser l'héritage culturel immatériel

## Orientation 11. Préserver la mosaïque des paysages

- Mesure 27 Participer à la conservation et à la protection du patrimoine paysager et accompagner l'évolution des paysages

# Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux

## Pourquoi ?

- L'emploi est concentré dans quelques grandes communes.
- Accroissement des trajets domicile-travail des résidents.
- Présence d'une économie diversifiée.
- Allier développement économique et préservation de nos patrimoines.
- En matière d'économie, les actions des Parcs visent à valoriser leur patrimoine dans une logique de mise en réseau, de filières, de circuits-courts, qui réunissent les acteurs touristiques, agricoles et artisanaux.
- Il contribue plus fortement aux activités non délocalisables : agriculture, tourisme...

## Points débattus/ à débattre :

- Comment être complémentaire et ambitieux avec les projets de développement (SCOT, schéma de développement touristique, schéma de mobilité, etc.) ?
- Où mettre le curseur en matière d'attractivité touristique ?

# Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux

Orientations et mesures validées sur le principe par le Comité syndical (8 juin 2021)

## Orientation 12. Faire du Luberon un territoire exemplaire en matière d'agroécologie et d'alimentation saine et durable

- Mesure 28 Accroître la souveraineté alimentaire du territoire
- Mesure 29 Soutenir les filières du territoire, promouvoir les produits et les savoir-faire agricoles locaux
- Mesure 30 Soutenir le pastoralisme et valoriser son impact positif
- Mesure 31 Accompagner la mutation agroécologique dans les exploitations agricoles
- Mesure 32 Stopper la perte de terres agricoles, favoriser la transmission des fermes et l'installation des agriculteurs

## Orientation 13. Œuvrer pour une destination écotouristique Luberon

- Mesure 33 Organiser les flux touristiques dans le temps et l'espace
- Mesure 34 Structurer l'offre de sports et loisirs de nature
- Mesure 35 Diversifier l'offre touristique identitaire du territoire
- Mesure 36 Accompagner les professionnels vers l'écotourisme et la qualification de l'offre

## Orientation 14. Innover en matière d'économie durable

- Mesure 37 Favoriser l'économie circulaire
- Mesure 38 Promouvoir les démarches d'entreprises éco-responsables
- Mesure 39 Faire des ressources locales des leviers de développement local tout en préservant les capacités de régénération des écosystèmes

## Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux

### Pourquoi ?

- Le **changement climatique** participe à la remise en question de notre système social, économique et politique.
- La **transition énergétique** est incontournable pour une **société « bas carbone »**.
- De **nouveaux modes de vie** sont à inventer (énergie, habitat, mobilité, consommation).
- Une **accompagnement au changement** semble nécessaire.
- Le **cadre de vie** est un atout à maintenir.

### Points débattus/ à débattre :

- Comment faire en sorte que tous les acteurs se sentent concernés ?
- Comment améliorer la réduction, la gestion et la valorisation des déchets ?

## Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux

Orientations et mesures validées sur le principe par le Comité syndical (8 juin 2021)

### **Orientation 15. Accompagner les mutations en faveur d'une société bas carbone et résiliente face aux changements climatiques**

Mesure 40 Accélérer et généraliser les démarches d'économies d'énergie

Mesure 41 Encourager et valoriser les comportements éco-responsables

### **Orientation 16. Maintenir un cadre de vie de qualité avec des villes et villages durables et résilients**

Mesure 42 Développer des espaces de « respiration » pour le bien-être des habitants

Mesure 43 Favoriser des mobilités durables garantes d'espaces publics apaisés

Mesure 44 Encadrer la signalétique et la publicité

Mesure 45 Anticiper et prévenir les risques naturels

# Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire

## Pourquoi ?

- Un **territoire multifacette** entre Provence et basses Alpes.
- Une **héritage commun** : savoir-faire, art de vivre, langue, traditions, habitat, histoire...
- Une **culture locale** tournée autour du partage, de la créativité, de la convivialité.
- La responsabilité de **faire connaitre, transmettre, communiquer.**
- « **Donner envie** » aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur territoire : sensibilisation, formation, rencontre, découverte
- Créer davantage de **lien social** entre les personnes.

## Points débattus/ à débattre :

Quelle place donner à la culture et la langue provençales ?

Comment aller à la rencontre des habitants et les mobiliser ?

# Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire

Orientations et mesures validées sur le principe par le Comité syndical (8 juin 2021)

## **Orientation 17. Partager et développer les cultures du territoire**

Mesure 46 Favoriser la transmission de la grande richesse du patrimoine culturel

Mesure 47 Développer et partager la culture Parc

## **Orientation 18. Accompagner les publics pour qu'ils soient membres, acteurs et citoyens d'un territoire en transition**

Mesure 48 Généraliser l'éducation à l'environnement et au territoire des jeunes générations

Mesure 49 Communiquer avec tous les publics

Mesure 50 Développer et promouvoir la formation aux compétences nécessaires à la transition

## **Orientation 19. Faire du lien social et intergénérationnel un moteur de la transition**

Mesure 51 Renforcer la proximité du Parc avec les habitants de son territoire

Mesure 52 Valoriser et favoriser les passerelles entre territoires, entre habitants

Mesure 53 Soutenir une politique culturelle, vecteur de changement des modes de vie

# Glossaire

- SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- ENR : énergies renouvelables